

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DIRECTEUR DU 1^{er} JUILLET 2021**
Séance en Visioconférence Zoom

COMITÉ DIRECTEUR

| | | | |
|----------------------|----------------|-------------------------------|----------------|
| ECHEVERRIA Lilou | Présent | LOM Pablo | Excusé |
| BARBE Pierre | Présent Visio | MELLIER Dany | Présente |
| BEHASTEGUY Peyo | Excusé | MICHELENA Jean-Pierre | Présent |
| CASTERES Thierry | Présent | MONCADA Sébastien | Excusé |
| CAZENAVE Bernard | Présent Visio | PEYRAUBE Joël | Excusé |
| COSQUERIC Laëtitia | Excusée | POTEL Corinne | Présente |
| DAGUERRE Pierre | Présent Visio | POUZET Florence | Excusée |
| DESTAILLAC Jacques | Présent | ROLLET Alain | Présent |
| ESCUDERO Loréa | Excusée | ROSSI Gérard | Présent Visio |
| ESCUDERO Murielle | Excusée | SAINT-LAURENT Stéphane | Présent |
| GARAICOECHEA Pierre | Présent Visio | SALLETTE Gilles | Présent Visio |
| GRACIET Séverine | Excusée | SILVESTRE DE FERRON Guillaume | Excusé |
| HARDOY René | Présent | TURON LABORDE Jacques | Excusé |
| HEGUY Christophe | Présent Visio | BENESSE Jean-Philippe | Excusé |
| JELEZNOFF Christophe | Excusé | BERGEROT Arnaud | Présent Visio |
| LAFARGUE Maider | Présente Visio | DUPRAT Jean-François | Excusé |
| LAGOURGUE Christian | Présent Visio | LAUILHE Béatrice | Présente Visio |
| LASSARTESSE Jeanne | Excusée | MIGUELTORENA Eric | Présent Visio |
| LASSUS Ghislaine | Présente Visio | MIRANDA Nathalie | Présente Visio |
| LATAILLADE Patrice | Excusé | | |

Présents : 23 Excusés : 16

MEMBRES Invités

| | | | |
|--------------------|---------------|------------------|---------|
| BEDERE Pascal, DTN | Présent Visio | BARRAGUE Valérie | Excusée |
|--------------------|---------------|------------------|---------|

MEMBRES SUPPLEANTS Invités

| | | | |
|---------------------|---------------|--------------------------|----------------|
| BOURDILLAT Michel | Présent Visio | GONY Jean | Présent |
| DELBOS Marie Claude | Présente | MOURGUY-CAPELIER Evelyne | Présente Visio |

PRESIDENTS DE LIGUES/COMITES Invités

| | | | |
|---------------------|-------------------------------|--------------------------|---------------|
| GARAICOECHEA Pierre | Présent Visio | DAGUERRE Pierre | Présent Visio |
| MAUMET Philippe | Excusé | CHAMBORD Jean Paul | Excusé |
| SOURP Charles | Présent Visio | PEYRAT Dominique | Présent Visio |
| PAILLOLE Christian | Excusé | LALEU Ludovic | Excusé |
| LAGOURGUE Christian | Présent Visio | LALEU Lionel | Excusé |
| GARAYAR Jean-Michel | Présent Visio | VISENTIN Jean-Christophe | Excusé |
| LOLIBE Gilles | Présent Visio | PLANSON Pierre | Excusé |
| LABAU Rémi | Représenté par DAVAN Denis | LASTRA Jean-Paul | Excusé |
| CLAR Françoise | Excusée | COMORGE Alain | Excusé |
| JOUGUET Jean-Claude | Excusé | MANGAMAN-MOUNY Willy | Excusé |
| FAGET Lionnel | Excusé | CHOÏ Dimitry | Excusé |
| PLAINCHAMP Jérôme | Excusé | | |

Présents : 8 Excusés : 15

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 03/03/2021

Vote : Pour : 19 Contre : 3 Abstention : 1.

Le procès-verbal du Comité Directeur du 03/03/2021 est validé par le Comité Directeur.

2. POINT SUR LES FINANCES

Le trésorier, Thierry Casteres, fait le point sur les finances.

- Point sur les licences : ont été facturés 474 987 €, et nous avons encaissé 434 247 € soit 91,42 %.
Pour mémoire, l'année dernière les licences représentaient 557 K€.

Maintenant que nous sommes arrivés à 90 % d'encaissement de licences, nous allons procéder au reversement pour les Ligues et Comités territoriaux pour un montant de 112 K€, montant des reversements maintenus à ceux de 2020.

Jean-Michel Garayar demande alors quelle est cette règle des 90 %. D'habitude les versements étaient faits plus tôt (en avril). T. Casteres précise que ce n'est pas une règle écrite, mais qu'on attend un certain niveau d'encaissement des licences pour des problèmes de trésorerie. Enfin quant à la date des versements, cela se fera d'ici mi-juillet compte tenu du fait que la date des retours des licences avait été repoussée à cause de la crise sanitaire.

- Point sur les subventions : on a reçu la validation pour le Haut Niveau pour 171 000 € (dont 20 000€ d'aides personnalisées). En revanche, notre dossier concernant les actions de développement est en cours d'instruction ; mais nous pouvons penser que la subvention 2020 soit 514 00 € sera reconduite. Nous avons perçu 120 800 € d'acompte sur ces subventions.

Enfin, Corinne Potel, responsable Commission Finances, ajoute qu'une situation comptable se fera au 30/09 comme chaque année.

3. VALIDATION CALENDRIER GRANDE SEMAINE DE PELOTE BASQUE 2021

Elle se déroulera du 15 au 22 août 2021.

Jacques Destailac, responsable Commission Spécialités traditionnelles, en présente le calendrier élaboré par la Commission sportive générale.

L'Aviron Bayonnais se désiste, le fronton municipal Jean Dauger ne sera pas prêt à temps pour recevoir les finales prévues. Un lieu de remplacement sera désigné rapidement.

Charles Sourp, président Comité départemental des Landes de pelote basque, évoque un problème de programmation quant aux finales de paleta pelote de gomme pleine prévues dans les Landes. Il propose que Sorde-l'Abbaye reçoive les finales Nationale A et B, Orthevielle les finales Cadets et Challenge National (3^e série).

Quant aux finales de Chistera joko garbi (Nationale A et B, Juniors, Cadets), elles se dérouleront à Hasparren le 25 septembre.

4. COMPETITIONS INTERNATIONALES 2021

Certaines dates ont été officialisées par la FIPV.

- Coupe du monde en Fronton 30 m, du 12 au 18 septembre 2021 à Valence.

- Championnats du monde « moins de 23 ans » en Fronton 36 m, du 17 au 23 octobre à Iscar/Vallelado (Espagne).

5. ACTIONS DE LA COMMISSION TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE

Beñat Cazenave, responsable Commission Technique et Pédagogique, au nom de tous les membres de cette commission, expose longuement toutes les actions menées en seulement six mois. Il présente l'aspect développement du nouveau projet fédéral au niveau national. Celui-ci inclura des référents de chaque Comité au sein d'une commission élargie qui se réunira une fois par trimestre.

Dispositif Passerelle : « La pelote à l'école et à l'école de pelote »

Il a pour but de renforcer les liens entre l'école, le collège et le club. La CTP de la FFPB s'engage à former les enseignants volontaires et les éducateurs bénévoles qui mettront en place ce dispositif, notamment par la fourniture de fiches pédagogiques et l'attribution gratuite de lots de pelotes « Urball » SPB 100. Ceci permettra au jeune pratiquant de retrouver les mêmes exercices à l'école et au sein de son club, une certaine cohérence étant ainsi établie.

Ce dispositif vient de démarrer en Corse avec beaucoup de succès à tel point que les directeurs d'académie de Haute Corse, de Corse du Sud ainsi que la Rectrice d'académie ont totalement adhéré à ce projet, ouvrant ainsi la porte de tous les collèges et écoles de l'île à la pratique de la pelote basque (enseignement de l'EPS et directives « 30 mn de sport par jour »).

Au mois de mai, Beñat Cazenave et Yoan Héguibéhère sont allés sur place présenter « Passerelle » à divers enseignants d'écoles élémentaires et de collèges et leur intervention a convaincu jusqu'au plus haut sommet de la hiérarchie insulaire de l'Education Nationale. Ils ont fait expérimenter le dispositif de manière très concrète, en situation sur le terrain, à des classes et leurs enseignants, prouvant ainsi que ces séances de pelote étaient tout à fait réalisables pendant le temps scolaire et qu'elles apportaient un réel intérêt pédagogique et sportif.

Outre la Corse, des actions « Dispositif Passerelle » ont d'ores et déjà commencé en PACA, dans les Landes, le Gers et à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Championnat de France Inter-comités

Deux spécialités ont été choisies : la « main nue pelote éducative » et la « pala pelote éducative ».

Ce championnat sera ouvert à tous les Comités et Liges afin de mettre en place un maillage national.

Il sera disputé par des équipes de quatre joueurs (un poussin, une poussine, un benjamin et une benjamine), ceci pour encourager la mixité et l'esprit d'équipe.

Quel que soit le lieu où ces compétitions se dérouleront, l'aire de jeu sera obligatoirement la même partout de manière à établir une uniformité de la pratique.

Au niveau scolaire, le même type de compétition sera mis en place avec les challenges « Berriz » et « Vista ».

Tournois des Récrés

Créés au départ par des enseignants des Landes (Ecole Henri Lavielle de Saint-Paul-les-Dax, Ecoles de Saint-Etienne d'Orthe et de Saint-Lon les Mines) et comme leur nom l'indique, ces tournois se déroulent au sein de l'école pendant les récréations sur une période de l'année scolaire. Ces parties (pelote main nue éducative) sont mixtes et gérées par les élèves eux-mêmes sous la surveillance des enseignants qui veillent au bon fonctionnement de la pratique. Elles incluent également une part de sensibilisation à l'arbitrage. La finalité, ici également, est de donner envie de jouer à la pelote et de diriger d'éventuels futurs pratiquants vers les clubs.

6. COMITE D'ETHIQUE

Le président, Lilou Echeverria, donne la parole à Béatrice Lauilhe qui expose au Comité Directeur le fruit de sa réflexion concernant le Comité d'éthique que la FFPB se doit de constituer.

L'Ethique dans le mouvement sportif traite des problématiques qui impactent les sportifs sur des questions sociétales : le dopage, les violences sous toutes ses formes, les discriminations (homophobie, racisme par exemple), les sélections sportives, la gouvernance des fédérations, et de ses instances...

Le Ministère des sports exige auprès des fédérations des plans d'actions spécifiques sur ces sujets sensibles.

A ce jour, 5 hommes sont membres du Comité Ethique et Déontologie de la FFPB. Cette instance devra être renouvelée à la fin de la saison sportive 2020/2021.

Il serait souhaitable que la FFPB s'appuie sur la loi de mars 2017 pour convier, selon leurs compétences, des personnes à devenir membres du Comité Ethique au sein de notre fédération, en tenant compte :

- de la parité au sein de cette instance indépendante qu'est le Comité Ethique & Déontologie FFPB ;
- éventuellement de la collaboration de membres extérieurs à la FFPB (modèle de composition du Comité Ethique et Déontologie du CNOSF) ;
- de personnalités ayant compétences dans les domaines juridique, scientifique, médical ou technique ;
- de personnalités reconnues pour leur expérience ou leur rayonnement dans le domaine du sport = anciens sportifs de haut niveau).

Proposition

Constitution (en parallèle du Comité Ethique) **d'un Groupe de Travail autour de "Ethique & Intégrité", groupe composé de volontaires ou responsables de chaque Ligue, Comité.**

(thématiques diverses, travaux sur les différentes Chartes, échanges constructifs entre les Comités et Ligues du territoire, travaux et réflexions en transversalité avec le Comité Ethique ?? Les missions de ce groupe pourraient être actées par les membres composant ce groupe ? sur un modèle participatif ?).

Une réunion pourrait être organisée prochainement avec les responsables des Ligues et Comités pour en discuter.

Violences dans le Sport :

Au cours de cette réunion pourrait être également abordée la question des Violences dans le sport (toutes sortes de violences et discriminations), avec la mise en place de 2 référents (1 femme et 1 homme) par Comité et/ou Ligue (selon le nombre de licenciés FFPB).

Ce maillage du territoire avec des référents représenterait l'une des actions du Plan Fédéral de Prévention des Violences dans le sport, il est donc indispensable de se réunir et réfléchir ensemble sur ce sujet sensible afin de protéger nos jeunes licenciés ainsi que les éducateurs bénévoles de nos associations, de nos Comités qui pourraient faire l'objet de fausses accusations.

Du fait de la libération de la parole sur la question des Violences Sexuelles, tout président d'association, de Comité sera amené à faire un signalement, d'où la nécessité au minimum de se sensibiliser pour un accompagnement optimal de la victime ou de l'encadrant accusé à tort.

Nécessité de concertation entre les Ligues et ses Comités pour proposer et optimiser les actions de sensibilisation, de prévention, d'information (regroupement de Ligues pour des actions communes ?)

Avant de terminer son intervention, Béatrice Lauilhe encourage tous les participants du jour à s'inscrire pour les prochaines sessions de sensibilisation « Violences et dérives sexuelles » en septembre prochain (durée de 3h / 8 sessions déjà proposées par la FFPB et la DRAJES Ile de France entre le 24 mai et 5 juillet).

Sessions où interviendront notamment "Colosse aux Pieds d'Argile" et "LOG IN Prévention" pour les Violences Numériques (via les réseaux sociaux).

Il est très important de sensibiliser les jeunes de nos associations et de nos écoles de pelote ainsi que leurs parents via cette association. Le club Pilotariak St André de Seignanx a commencé une action dans ce sens.

Le président, Lilou Echeverria, remercie Béatrice Lauilhe pour sa présentation, son analyse et les pistes de propositions intéressantes qu'elle a évoquées.

Il explique que d'ores et déjà des réunions sont très rapidement prévues avec des membres volontaires pour travailler sur ce sujet très important qu'est l'éthique dans le sport et au sein de la FFPB en particulier.

Il ajoute que la convention avec l'association « Colosse aux pieds d'argile » sera reconduite et signée dans la première quinzaine de juillet après une réunion avec Mr Sébastien Boueilh lors de laquelle seront définies les différentes actions qui seront proposées aux clubs, Comités et Ligues.

7. VALIDATION DES MODIFICATIONS DES REGLEMENTS GENERAUX, SPORTIFS ET MEDICAL

Les modifications proposées sont validées à l'unanimité et entreront en vigueur au 1^{er} septembre 2021. Voir *pièce jointe*.

En ce qui concerne les catégories d'âge, la FFPB se cale à présent de façon plus logique sur la FIPV.

8. VALIDATION NOUVELLE AFFILIATION D'ASSOCIATION (A.S. La Négrresse-Biarritz)

Validation de l'affiliation de l'association sportive "A.S. La Négrresse-Biarritz" (Ligue Nouvelle-Aquitaine/Comité Territorial Pays Basque de Pelote Basque) à l'unanimité par le Comité Directeur.

Jean-Michel Garayar tient tout de même à évoquer un certain malaise par rapport au mot « négresse » à connotation raciste selon lui, surtout à l'heure actuelle. Alors qu'on vient longuement d'évoquer l'éthique, cela le gêne un peu.

Le président, Lilou Echeverria, indique qu'une demande de création de club s'accompagne toujours d'un dépôt de statuts à la préfecture et que cette instance administrative n'a rien trouvé à redire concernant le terme « négresse ».

Dès lors, il n'appartient pas à la FFPB de refuser le nom de ce nouveau club.

9. CELEBRATION DU CENTIEME ANNIVERSAIRE DE LA FFPB

D'abord prévue un peu plus tôt dans l'année, elle se déroulera finalement le 30 décembre 2021, en espérant que le choix de cette date tardive aura permis de revenir à une situation sanitaire plus normale grâce à la vaccination.

Un spectacle et des repas seront à cette occasion organisés au Trinquet Moderne de Bayonne.

10. DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE


Le DTN par intérim, Pascal Bédère, a été officiellement promu Directeur Technique National le 1^{er} juin 2021 et ce pour une durée de deux ans. Le Comité Directeur lui présente toutes ses félicitations.

11. QUESTIONS DIVERSES

- Le Comité Directeur entérine la démission de Jean-Louis Bercetche. Emmanuel Etchemendy prend donc la place de trente-quatrième du Comité Directeur en vertu de l'article 012.6.

- Madame Chantal Puyoo, secrétaire, fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} août 2021.

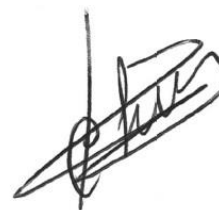
- Il sera prochainement demandé à tous les membres du Comité Directeur, membres suppléants, présidents de Comités et de Ligues, une photo d'identité pour l'établissement d'une carte officielle donnant libre accès, le temps du mandat, à toutes les manifestations de pelote organisées par la FFPB, les Comités territoriaux et les Ligues régionales.



Le Secrétaire Général,
Alain ROLLET



Le Secrétaire Général Adjoint
René HARDOY



Le Président,
Lilou ECHEVERRIA